

VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL
DÉPOSE PAR LES GROUPES DES ELUS SOCIALISTES ET EELV

Les associations de parents d'élèves nous ont fait part de leur inquiétude sur l'avenir des Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) dans les écoles publiques de Sèvres.

Nous tenons à rappeler le rôle des ATSEM dans la vie des classes et leur importance pour l'éveil et l'épanouissement des enfants, ainsi que l'aide qu'elles/ils apportent aux enseignant(e)s.

Pendant la journée, les ATSEM sont toujours aux côtés des enfants lorsqu'ils changent d'activités. Ces personnes deviennent donc des référentes indispensables pour chacun de nos enfants. Elles sont présentes depuis le matin (dans le bus de ramassage scolaire pour les unes, à la porte de l'école pour les autres) jusqu'aux Nouvelles Activités Périscolaires en passant par le temps de la restauration, de la sieste et de la récréation.

Chaque enfant a donc une relation privilégiée avec son ATSEM pendant sa journée à l'école. Elle/Il :

- accompagne l'enseignant pendant le temps scolaire.
- s'occupe des enfants pendant le déjeuner.
- soigne leurs petits « bobos » pendant la récréation.
- couche les plus jeunes pour la sieste.
- gère la transition avec les animateurs des Nouvelles activités périscolaires

A Sèvres, la ville a depuis bien longtemps affecté un personnel ATSEM par classe maternelle.

Pour ces raisons, le conseil municipal de Sèvres, réuni le 7 avril 2016, émet le vœu :

- Du maintien des effectifs des ATSEM pour faire en sorte qu'il y ait une ATSEM par classe
- De l'affirmation de leur rôle essentiel à l'éducation des jeunes enfants scolarisés dans les écoles publiques de Sèvres par la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'exercice de leurs missions